



Pour qui ? Les jeunes de 16 ans révolus et jusqu'à la veille de leur 18 ans, qui habitent Plémet. **Quand ?** du 7 juillet au 8 août 2025

Où ? Au sein des services municipaux de la commune de Plémet.

Avec qui ? Les agents communaux des services concernés par les missions proposées.

Pour faire quoi ? L'entretien, le ménage, l'accompagnement, la préparation administrative, les espaces verts... Le jeune indique ses préférences, il en sera tenu compte dans l'attribution des missions selon les propositions faites par les services municipaux. **Pour quelle durée ?** Les missions sont proposées du lundi au vendredi (hors jour férié) sur des ½ journées de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30 avec un temps de pause. Elles varient selon les besoins du service et les conditions météorologiques.

Quelle indemnité ? Chaque demi-journée est indemnisée 15€ (en espèces) à la fin de l'opération.

Pour toutes informations, contacter Gaëlle LE GOASTER

06-46-14-10-79 sports-jeunesse-vie-associative@plemet.fr

Pièces à fournir : Si le jeune a déjà participé et s'il n'y a pas eu de changements, il n'est pas utile de fournir les pièces suivantes :

- Photocopie d'une pièce d'identité,
- Photocopie attestation Responsabilité Civile,

Documents à compléter et à retourner à la mairie :

Charte d'engagement signée, fiche de renseignement et sanitaire de liaison et autorisation parentale + lettre de motivation

Disponibilités : Sur la période concernée du 7 juillet au 8 août 2025

- Je suis disponible sur toute la période
- Je suis disponible uniquement (préciser les dates) :

Charte d'engagement été 2025 du jeune à l'opération « argent de poche »

A retourner en Mairie au plus tard le : 20 juin 2025

Nom.....Prénom.....

Date de naissance/...../.....

Domicile

Numéro de téléphone :

J'ai déjà participé à l'opération ADP précédente : OUI NON

Règles :

S'il y a lieu, je dois appliquer les consignes sanitaires en vigueur.

Je dois arriver à l'heure, en tenue adéquate à l'activité qui m'est confiée, sur le lieu de RDV.

Je dois rester tout le long de la mission.

Je ne dois pas me servir de mon téléphone portable durant toute la durée de la mission. Il doit être mis sur silencieux et rangé. Je peux le consulter durant la pause.

Engagement : Je m'engage à réaliser correctement les tâches qui me sont confiées dans le respect des règles énoncées ci-dessus.

Je suis poli avec les encadrants, usagers et autres participants.

Je prends soin du matériel qui m'est confié et le rend à mon encadrant à la fin de ma mission.

Indemnisation : Toute réalisation satisfaisante des missions qui me sont confiées (durée de 3 heures) entrainera une indemnisation de 15€.

Sanctions appliquées pour non-respect des points énoncés :

*Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « argent de poche »

*Non-indemnisation de la mission.

Je soussigné,atteste avoir pris connaissance du présent contrat et je m'engage à le respecter sous peine de d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à Plémet, le.....2025

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Fiche de renseignement et sanitaire de liaison

1) Le jeune

Nom

Prénom.....

Date de naissance

2) Responsables du jeune

	Père	Mère
Nom - Prénom		
Adresse		
☎ Téléphone fixe ou Portable		

Autre responsable légal : Nom, Prénom et coordonnées téléphoniques :

.....

3) *Nom du Médecin traitant et tél :

4) ***Vaccination** : copie du carnet de vaccination à fournir à l'inscription.

5) ***Traitement médical régulier** : oui non

6) *Allergies :

Asthme Médicamenteuse Alimentaire Autre

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

.....

7) *Renseignements utiles : lunettes, lentilles...

.....

*Informations facultatives : j'accepte que les données de santé renseignées dans ce formulaire fassent l'objet d'un traitement par la commune de Plémet dans le cadre du dispositif Argent de poche ».

Oui Non Merci de bien vouloir cocher votre choix

8) Des photos ou reportages pourront être réalisés et ces supports seront utilisés pour faire la promotion du dispositif à des fins non commerciales.

- J'autorise les prises de vue de mon enfant oui Non

- Support de diffusion : bulletin municipal format papier Bulletin municipal sur le site internet communal Site internet communal réseaux sociaux

Merci de bien vouloir cocher vos choix

Autorisation parentale

Madame, Monsieur,, en qualité de responsable légal, déclare avoir pris connaissance des points suivants et les accepter :

- La commune de Plémet ne sera pas l'employeur du jeune participant à l'opération « argent de poche ». L'indemnité versée à l'issue de la mission ne constitue pas un salaire.
- Le jeune entrant dans le dispositif doit bénéficier d'une couverture sociale en son nom ou sous couvert de son responsable légal. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée à l'inscription. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son régime de sécurité sociale.
- La commune de Plémet s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette opération couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement de la mission. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.
- La charte d'engagement régissant les conditions de fonctionnement de l'opération acceptée par le jeune.

J'autorise mon enfant.....

À participer à l'opération « argent de poche » proposée par la commune de Plémet pour les vacances de pâques 2024.

Fait à Plémet, le2025

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

« Les informations collectées dans ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par la commune de Plémet afin de procéder à la mise en place de l'opération « Argent de poche ». La base légale du traitement est l'exécution du contrat entre la commune, le mineur et son représentant légal.

Les données sont conservées pendant une durée de 2 ans à l'issue de la fin de la mission.

Les données renseignées dans ce formulaire sont destinées au service sport, jeunesse et vie associative, service comptabilité de la commune de Plémet ainsi qu'au Trésor public et à la CAF.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité sur vos données personnelles. Le cas échéant et pour les données concernées, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Vous pouvez exercer ces droits auprès de la commune de Plémet par courrier postal à cette adresse : 3 rue des étangs, 22210 Plémet ou par mail à cette adresse : accueil@plemet.fr. Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.

Le délégué à la protection des données de la commune est joignable par mail à cette adresse : cil@cdg22.fr